

Le moment des inscriptions est venu

L'école dès deux ans et demi.

Votre enfant a deux ans ou aura bientôt deux ans. **Il est né avant le 30 avril 2016.** Dès la rentrée scolaire prochaine, à condition qu'il soit prêt à fréquenter l'école maternelle de Cambremer, il sera accueilli en Très Petite Section **pour les matinées uniquement.** Des places y sont disponibles pour recevoir les enfants dès leur plus jeune âge et leur donner plus de chances de réussite. Vous pouvez dès maintenant l'inscrire pour la rentrée prochaine.

Vous trouverez sur le site internet de la commune (www.cambremer.fr) la marche à suivre pour les inscriptions ou vous pouvez vous rendre à la

Mairie de Cambremer

Place de la Mairie

14340 CAMBREMER

Tél. : 02 31 63 03 36

munis de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Un certificat vous sera alors remis vous permettant d'inscrire votre enfant à l'école.